

Département fédéral de l'économie, de la
formation et de la recherche DEFR

Conférence suisse des directeurs cantonaux
de l'instruction publique CDIP

Par Email: vernehmlassungen-biz@sbfi.admin.ch

Le 9 septembre 2022

Révision de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale et de la convention administrative concernant la reconnaissance des certificats de maturité

Monsieur le Conseiller fédéral Parmelin,
Madame la Conseillère d'État Steiner,
Mesdames et Messieurs,

La procédure de consultation relative à la révision de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale et de la convention administrative administrative passée entre la Confédération et les cantons concernant la reconnaissance des certificats de maturité a débuté le 18 mai 2022 par courrier. digitalswitzerland s'en félicite et profite de l'occasion ainsi offerte pour prendre position du point de vue de l'économie numérique.

digitalswitzerland soutient entièrement la position d'économiesuisse et souligne les points suivants:

digitalswitzerland salue le projet «Évolution de la maturité gymnasiale». Malheureusement, la révision du règlement/de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité (RRM/ORM) manque d'ambition et ne garantit pas l'adéquation de la formation gymnasiale face aux enjeux à venir. Certes, la réforme répond à une requête centrale de l'économie numérique en ajoutant les disciplines clés que sont l'informatique d'une part et l'économie et le droit d'autre part. Mais elle accentue aussi l'insuffisance des disciplines MINT, puisque la part minimale qui leur est consacrée dans le temps d'enseignement reste inchangée. Et ce, malgré l'ajout d'une discipline (l'informatique).

En renforcement des objectifs de formation de la maturité gymnasiale, digitalswitzerland suggère les améliorations suivantes:

- L'examen de maturité doit refléter, dans les proportions minimales prescrites, le poids des différentes disciplines dans l'enseignement (soutien à la variante 1). Autrement dit, deux examens sont à prévoir pour les langues et les disciplines MINT et un seul pour les sciences humaines et sociales et les options spécifiques.
- digitalswitzerland regrette que la subdivision des filières de maturité en niveau de base et niveau d'approfondissement n'ait pas été maintenue. Le choix des options spécifiques et complémentaires devrait s'effectuer plus tard au cours de la formation gymnasiale, notamment durant des deux dernières années pour qu'il soit effectué en meilleure connaissance de cause.

Pour que la formation gymnasiale soit adaptée aux enjeux à venir, digitalswitzerland suggère les améliorations suivantes:

- Les disciplines MINT sont essentielles à l'adéquation de la formation avec les défis de demain. Leur part dans le temps global d'enseignement n'a pas évolué et reste, avec 27 %, trop faible. Il faut rectifier cela en l'augmentant significativement. L'ajout de la discipline Informatique ne doit pas se faire au détriment des autres disciplines MINT.
- Les compétences transversales doivent être identifiées et intégrées dans l'enseignement des disciplines concernées. Le plan d'études cadre doit promouvoir de façon harmonisée les compétences transversales dans toutes les disciplines pour que les élèves se les approprient au mieux.
- L'accent sur l'interdisciplinarité doit être mis, surtout dans la seconde moitié de la formation gymnasiale, lorsqu'il est possible de s'appuyer sur une bonne compréhension des disciplines.

S'agissant des conditions-cadres des filières de maturité, digitalswitzerland suggère les améliorations suivantes:

- digitalswitzerland soutient l'idée selon laquelle il faut donner plus d'importance à l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière dans les gymnases. Mais la proposition qui est faite en ce sens est trop timide. Se contenter de proposer une offre gratuite d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ne suffit pas. La réflexion sur le choix des études et de la profession doit faire partie du quotidien gymnasiale. L'orientation doit être continue au cours des quatre années de formation, afin que les élèves puissent juger en permanence de leurs atouts, faiblesses et éventuelles aptitudes pour tel ou tel champ professionnel.
- Il faut créer des indicateurs standardisés permettant des comparaisons entre cantons et écoles. Il peut s'agir en l'espèce d'une analyse standardisée de la valeur ajoutée qui compare, au moyen d'un test, les compétences des étudiants à leur entrée et à leur sortie du gymnase. Pour satisfaire aux exigences de l'art. 21, cette analyse doit vérifier en particulier les compétences de base acquises. Un seul et même test pourrait mesurer à la fois l'obtention individuelle des compétences de base et la qualité des connaissances de tout un groupe. Les cantons devraient également être tenus de publier le taux de réussite aux études, c'est-à-dire la proportion de diplômés d'un gymnase réussissant ensuite leurs études supérieures. Cela renseignerait sur la qualité de la formation dispensée par chaque établissement. Les facteurs d'influence pertinents, comme le taux de passage dans les hautes écoles, devraient évidemment être pris en compte dans l'appréciation de ce taux.

digitalswitzerland salue l'orientation de la révision totale de la convention administrative. Les adaptations réalisées au niveau des tâches et des compétences ainsi que la reprise par la Commission suisse de maturité (CSM) des critères actuels de gouvernance d'entreprise de la Confédération semblent appropriées. La création du «Forum suisse de la maturité gymnasiale» doit permettre un échange continu entre les parties concernées par la maturité gymnasiale et contribuer ainsi à l'accomplissement du mandat constitutionnel de la Confédération et des cantons. L'objectif de cette convention devrait être d'initier un développement continu des gymnases et éviter ainsi d'avoir à attendre 25 ans pour la prochaine réforme. Cela suppose d'intégrer dans le cahier des charges l'obligation pour le Forum de faire avancer ce développement. Comme pour l'apprentissage, il faudrait étudier tous les cinq ans la nécessité d'adapter les plans d'études cadres et les règlements et, au besoin, les modifier. L'ouverture du Forum aux acteurs externes à l'éducation, comme digitalswitzerland, serait par ailleurs une bonne idée pour qu'un point de vue extérieur sur la question du développement soit apporté.

digitalswitzerland soutient toutes les modifications du RRM/ORM suggérées par economiesuisse. Comme pour cette dernière, l'absence de prise de position de digitalswitzerland sur un article du RRM/ORM vaut acceptation de celui-ci.

Nous vous remercions de prendre en compte nos préoccupations. Nous sommes à votre disposition pour le cas où vous auriez besoin d'explications complémentaires.

Meilleures salutations,



Stefan Metzger
Managing Director digitalswitzerland

Informations complémentaires:

Dr. Alain Gut, Head of the Education and Skilled Workforce Committee digitalswitzerland & Director Public Affairs, IBM Switzerland | Tel. +41 79 235 07 74 | alain.gut@ch.ibm.com

digitalswitzerland est une initiative nationale transversale à tous les secteurs qui vise à ancrer et conforter la Suisse comme pôle mondial leader dans le domaine de l'innovation numérique. Sous l'égide de digitalswitzerland, plus de 210 adhérents de l'association et partenaires non politiques de la fondation collaborent de façon transversale pour atteindre cet objectif. digitalswitzerland est un interlocuteur pour toutes les questions liées à la numérisation et s'engage à résoudre de multiples défis.